# VILLE DE CAEN

CHARTE D'UTILISATION DU LOGOTYPE



# LOGOTYPE DE LA VILLE DE CAEN

La Ville de Caen met à votre disposition son logotype pour toutes vos éditions papier ou numériques. Il a évolué en 2016. Si vous avez en possession l'ancienne version du logo, les fichiers doivent être complètement supprimés et remplacés par ceux en téléchargement sur caen.fr.



Le logo étant protégé par le droit de la propriété intellectuelle, toute utilisation après téléchargement doit être strictement conforme aux clauses de tout document liant le destinataire du téléchargement et la Ville de Caen.

Toutes utilisations non autorisées dans ce cadre, et notamment celles pouvant nuire à l'image de la Ville de Caen, seront susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Avant toute utilisation, merci de contacter la direction de la Communication de la Ville de Caen pour validation de votre bonne utilisation du logo.

Téléchargement du logo : caen.fr/logotheque

## LOGOTYPE DE LA VILLE DE CAEN

Bonnes utilisations









# LOGOTYPE DE LA VILLE DE CAEN

Mauvaises utilisations



suppression d'un élément ici le mot «Normandie»



Mettre une couleur sur un élément du logo



Déformation



Incliner le logo

# COMMUNICATION VILLE DE CAEN EN TANT QUE PARTENAIRE :

#### La couleur générique du logo est le rouge :

Quadri: C 0 M 100 J 90 N 0

RVB: 228 0 30

Pantone couché: 185 C

Pantone non couché: Pantone Red 032 U

RAL: 3026

Couleur indéxée: #e20d26

ou le NOIR à 100% sur blanc ou couleur claire ou en défonce blanche sur couleur foncée













### **IMPÉRATIF**

Validation de la bonne utilisation du logotype et/ou de la charte graphique :

Pour toute utilisation et AVANT impression de vos supports, merci de contacter la direction de la Communication de la Ville de Caen.

> direction de la Communication 02 31 30 41 24

Merci de faire valider la bonne utilisation du logo à dcom.logo@caen.fr